

**SORTIE****Visite à Divia**

Pendant la semaine projets, les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> ont eu l'occasion de mieux connaître le réseau *Divia*, grâce à une sortie exceptionnelle dans les locaux de cette entreprise de transports urbains. Compte rendu !

**Le mot *Divia***

Le mot *Divia* vient de Di qui signifie Dijon et de via qui signifie voyage.

**Qui travaille pour *Divia* ?**

Il y a 600 conducteurs (dont 120 femmes), 160 contrôleurs, le personnel administratif, les personnes qui travaillent à l'atelier et les agents de médiation.

**Combien il y a de bus à *Divia* ?**

Il y a 247 bus qui se décomposent ainsi :

- \* 15 minibus,
- \* 122 bus standard
- \* 110 bus articulés.

Un bus sur cinq utilise comme énergie le GNV (gaz naturel pour véhicule).

**Les écrans et les bornes**

Il y a 140 arrêts équipés d'une borne d'information. Ces écrans sont appelés des totems. La vidéo de surveillance est dans tous les bus.

Il y a 150000 voyages par jour et 60 % de la clientèle sont des femmes.

**Le récit de la sortie**

Nous avons attendu le bus devant le collège. Quand il est arrivé, il y avait 3 personnes qui nous ont accueillis et conduits jusqu'à l'entrepôt *Divia* à Chenôve. Les responsables nous ont expliqué les règles de sécurité (ce que l'on devait et ne devait pas à faire dans un bus).

Dans l'entrepôt ils nous ont fait visiter l'atelier, puis ils nous ont emmenés dans une petite salle où l'on pouvait voir les bus qui étaient en service.



Ensuite, ils nous ont emmené voir une autre salle où on pouvait fabriquer les sièges de bus. Nous avons visité les différents bus.

Puis nous sommes allés dans un autre bâtiment, on s'est assis et ils nous ont montré les emplois du temps des conducteurs.

Après toutes ces précisions, nous sommes allés boire un chocolat chaud.

Nous avons repris le bus pour retourner au collège mais avant de sortir de l'entrepôt, le conducteur a accéléré et a freiné d'un seul coup pour nous montrer qu'il fallait bien se tenir dans un bus.

J'ai beaucoup aimé ce moment car c'était amusant et en visitant l'entrepôt *Divia* je ne me suis pas ennuyée.

*Lauren Saccomani, 6e2*

**Dans les transports en commun, ce que je dois faire et ne pas faire****Je dois :**

- Saluer le conducteur
- Sortir ma carte à l'avance
- Respecter les places assises et avoir un ticket.

**Je ne dois pas :**

- Monter dans le bus en roller ou en skate
- Monter avec un chien sauf s'il est dans un panier (on ne laisse monter que les chiens qui sont accompagnés d'une personne non voyante)
- Je ne dois pas boire et manger dans le bus
- Jeter de détritrus
- Déranger le conducteur ou d'autres personnes dans le bus
- Fumer
- Jouer avec des objets dangereux
- Jeter des projectiles
- Chahuter, écouter de la musique trop forte
- Mettre ses pieds sur les sièges
- Je ne dois pas « purger » les portes (se mettre devant une porte car elle ne se referme pas et ceci fait perdre du temps). On risque une amende de 86 € si on touche une porte de bus.